Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260428-20260428_DELIB8-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 28 avril,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE : BREXEL J.

20260428-DELIB8 : AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC – COORDONNATEUR SPS

Madame le Maire présente les devis reçus concernant la mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de sanitaires publics :

- Société ATAE de SAINT MALO (35), pour un montant HT de 3 450,00 €,
- Société AG Coordination de CHATELAUDREN-PLOUAGAT (22), pour un montant HT de 1 601,30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- valide le devis de la société AG Coordination, pour un montant HT de 1 601,30 €,
- autorise le Maire à le signer,
- dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON
R.F.
(Côtes d'Ar